



Programme de coopération

«Renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes en Algérie 2015-2018»



Mme Meslam, rencontre nationale contre les violences à l'égard des femmes organisée par le MSNFCF le 5 Déc. 2015.



«5e Assemblée générale de la Conférence internationale de Kigali» sur le rôle des organes de sécurité dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes (7-8 mars 2016)

Le programme de coopération «Renforcement de l'effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes en Algérie» a été lancé en octobre 2015 par le gouvernement algérien et l'ONU Femmes (l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), avec le soutien financier du gouvernement belge (dans le cadre du programme de coopération Algérie-Belgique 2014-2017).

Ce programme intervient en appui aux dynamiques nationales et a comme objectif général de contribuer, aux côtés des institutions et de la société civile, à une plus grande effectivité de l'égalité des droits entre hommes et femmes, consacrée par les législations nationales. Il s'inscrit totalement dans le cadre de la politique nationale pour la défense et la promotion des droits humains des femmes et dans la mise en œuvre des engagements internationaux de l'Algérie.

Le programme s'articule autour de trois grands axes d'intervention

Axe 1 : La promotion de la participation politique des femmes aux Assemblées élues par le renforcement des capacités des femmes élues au Parlement et au niveau local et wilayal (soit 4 861 femmes élues grâce à l'adoption de la loi sur les quotas en 2012) pour accroître leur influence sur les processus de décision et que les lois/politiques adoptées soient davantage sensibles au genre.

Axe 2 : Le renforcement de la lutte/prévention contre la violence à l'égard des femmes et des filles, à travers l'amélioration de la prise en charge des Femmes victimes de violences (amélioration de la qualité des services), et celle des connaissances et des données sur les violences à l'égard des femmes, comme stipulé dans le Plan national d'action de la Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes (SNLCVF).

Axe 3 : La promotion et la diffusion des valeurs de l'égalité, principalement au sein des médias pour une production d'images/programmes exempts de stéréotypes sexistes, et au sein du mouvement associatif, notamment celui animé par les jeunes.

Les résultats attendus au regard de ces axes d'intervention

- Les femmes élues participent de manière effective et durable au processus de prise de décision au niveau régional, national et local et promeuvent les droits humains des femmes.
- La prévention, y compris juridique, des violences fondées sur le genre est renforcée et les Femmes victimes de violences (FVV) ont accès à une prise en charge améliorée.
- La culture de l'égalité est renforcée au sein des médias et des jeunes du mouvement associatif.

Structures de gouvernance

- Le ministère des Affaires étrangères assure la supervision générale du programme.
 - Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme (MSNFCF) en assure la coordination technique.
- ONU Femmes en Algérie est responsable de l'exécution, du suivi et de l'évaluation du programme.
- Les partenaires nationaux impliqués dans la mise en œuvre de ce programme sont :
 - Le ministère de la Solidarité Nationale de la famille et de la condition de la femme (MSNFCF)
 - Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (MICL)
 - Le ministère de la Communication (MCom)
 - Le ministère de la Culture (MC)
 - Le Parlement
 - Les Organisations non gouvernementales (ONG/OSC)



Renforcement de compétences des professionnels des DASS - Khemisti. Oct. 2016

DEROULEMENT DU PROGRAMME

A ce stade d'avancement du programme, un certain nombre d'activités qui doivent contribuer à l'atteinte des résultats fixés ont été initiées.

Axe 1 : Promotion de la participation politique des femmes aux Assemblées élues

Le partenariat avec le **MICL** a permis de lancer plusieurs activités contribuant à l'atteinte du Résultat 1 :

- Une étude (basée sur une enquête quantitative) portant sur « Les contraintes et opportunités des femmes élues locales » a été lancée en mai 2016. Son lancement a été placé sous le haut patronage du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et elle a été confiée au CRASC (Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle) d'Oran. Elle livrera ses résultats en 2017.



« Lancement de l'étude sur les contraintes et opportunités des femmes élues locales - MICL, le 31 Mai 2016 »

- Un documentaire sur le parcours d'élues locales en vue de valoriser leur expérience et sensibiliser l'opinion publique sur la participation politique des femmes ; cette activité est en cours de lancement.
- Des cycles de formation en matière de leadership et de conduite de campagnes électorales (Campaign Management) auprès d'élues locales (potentiellement candidates aux prochaines élections) devraient commencer à partir de décembre 2016. Près de 400 femmes élues locales (de différentes wilayas) pourraient en bénéficier.

Axe 2 : Prévention et lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles

Le partenariat avec le **ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme** a permis de lancer plusieurs activités, contribuant à l'atteinte du Résultat 2 :

- Un plaidoyer autour de la question a été initié, dans le cadre des 16 jours d'activisme de la Campagne mondiale

du SG des Nations unies contre la violence à l'égard des femmes et des filles, à travers l'organisation d'une rencontre nationale par le MSNFCE le 5 décembre 2015.



Celle-ci a regroupé des Directions d'action sociale et de solidarité (DASS) de 30 wilayas dont une des missions est aussi l'écoute et l'accompagnement des femmes vulnérables – y compris les Femmes victimes de violence (FVV). Ces DASS ont pu, à l'issue de cette rencontre, prendre connaissance d'un nouveau guide sur le dispositif de réinsertion sociale en direction des femmes vulnérables élaboré par le MSNFCE. Ce guide a été disséminé dans les deux langues.

- Toujours dans le cadre du plaidoyer, le programme a, par ailleurs, soutenu l'organisation par la Direction générale de la Sûreté nationale algérienne de la « 5^e Assemblée générale de la Conférence internationale de Kigali » sur le rôle des organes de sécurité dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes (7-8 mars 2016). Une manifestation qui a accueilli des personnalités nationales de rang ministériel, des personnalités internationales et le SG des Nations unies.



- Un important projet de **renforcement des capacités des professionnels des Directions de l'action sociale et de solidarité des wilayas (DASS)**, impliqués dans le **dispositif d'écoute, de conseil et d'accompagnement des femmes en difficulté sociale** (un dispositif mis en place depuis 2012) a démarré en avril 2016 et s'étendra jusqu'en mars 2017. 39 wilayas sont concernées.

- Un **documentaire sur les DASS**, notamment sur le travail des professionnels chargés de l'écoute et de l'accompagnement des FVV ainsi que sur les nouveaux centres d'accueil dédiés aux FVV a été réalisé (par l'ENTV) et devrait

être diffusé sur les principales chaînes nationales d'ici à fin 2016.

Axe 3 : Renforcement de la culture de l'égalité au sein de la société

Le partenariat avec le **ministère de la Communication** a permis de lancer des activités contribuant à l'atteinte du Résultat 3 :

Pour cet axe d'intervention, l'appui technique de l'Unesco a été sollicité en raison de sa mission et de son expertise dans le domaine culturel, dont celui des médias.

Ainsi, sont en cours d'exécution :

- Une étude sur « La situation professionnelle des femmes dans les médias et les indicateurs de genre dans la programmation audiovisuelle nationale ». Celle-ci a démarré en août 2016 et devrait livrer ses premières conclusions en janvier 2017.



Formation IGRM. Formation sur les indicateurs d'égalité de genre dans les médias, IGRM, - Paris, Unesco, 21-23 Oct. 2016.

- Une **rencontre de discussion/concertation avec les médias** sur la thématique « Genre et médias » sera organisée le 21 novembre 2016 et concernera près d'une trentaine de journalistes de l'audiovisuel et de la presse écrite (dont électronique) nationale et des jeunes journalistes de radios locales des wilayas limitrophes (Bouira, Boumerdès, Blida, Tizi Ouzou, Tipaza). Trois autres rencontres/focus groupes régionaux pourraient être organisés au cours du premier semestre 2017.



16 Jours d'activisme contre la violence à l'égard des femmes 2015 avec les journalistes de JIL FM

